

Retour sur le colloque cession-reprise d'activités CNER-CRA



Mardi 27 septembre se tenait dans l'auditorium de la Maison de l'Amérique latine, un colloque sur le thème de la cession-reprise d'activités. Organisé conjointement par leCNER et l'association des cédants et repreneurs d'activités (CRA), l'évènement a rassemblé plus d'une soixantaine de professionnels du domaine.

En guise d'introduction, Alain Tourdjman, directeur études veille et prospective du groupe PBCE, a présenté une étude réalisée sur le domaine riche d'enseignements sur le profil des cédants, des repreneurs. Il apparaît ainsi que la moitié des cessions sont faites avant que le chef d'entreprise ait 50 ans. Le principal facteur ne sera pas donc tant l'âge du cédant que la taille de l'entreprise.

La cession-reprise, un enjeu crucial pour les territoires

Articulée autour de deux tables rondes, la matinée a ensuite rassemblé plusieurs témoignages d'experts, exposant leurs pratiques/ expériences de la transmission d'activités.

Tour à tour, les intervenants ont souligné l'importance de la cession-reprise pour le développement des territoires. Pour Marc Abadie, directeur du réseau et des territoires à la Caisse des Dépôts, la localisation des activités en processus de cession-reprise est stratégique tant elle est source d'effets d'entraînement positifs. Wilfrid Montassier, président de Vendée Expansion, souligne qu'elle contribue également à la pérennisation du modèle économique local. L'agence Vendée Expansion accorde ainsi une importance non négligeable à la présence du CRA sur son territoire.

Au final, la réussite des transmissions d'activités repose sur plusieurs facteurs:

la forme de la cession reprise

les compétences du repreneur d'où l'importance de formations en amont, notamment proposées par le CRA
l'adéquation avec le prix de marché

La maîtrise de la transmission d'entreprises est loin d'être évidente: l'enjeu réside en effet dans la capacité à mettre en relation, de manière efficiente, les cédants et les repreneurs, dans un contexte où la confidentialité domine. Les différents intervenants ont également souligné l'importance de travailler dans une logique de coopération notamment au travers des agences de développement.

Signature d'un partenariat CNER-CRA

A l'issu du colloque, le CNER et le CRA ont officialisé leur partenariat par la signature d'une convention, en présence de leurs présidents respectifs, Frédéric Cuvillier et Christian Morel. Chacun d'eux a rappelé l'importance d'une telle collaboration pour servir les savoirs faire et les entreprises des territoires. Un partenariat qui appelle à la mise en contact des responsables locaux du CRA dans les territoires des agences adhérentes du CNER.